

# Association Croix-Rouge Insertion

Association loi 1901

98 Rue Didot

75014 Paris

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Mazars

61, rue Henri Regnault

92075 Paris-La Défense Cedex

S.A. au capital de 8 320 000 €

784 824 153 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la  
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la  
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

# Association Croix-Rouge Insertion

Association loi 1901

98 Rue Didot

75014 Paris

---

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

---

Aux membres,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Croix-Rouge Insertion relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-la-Défense, le 16 mai 2024

Les commissaires aux comptes

Mazars

DocuSigned by:  
*Jean-Philippe Mathorez*  
D0509D5127C04BE...

Jean-Philippe MATHOREZ

Deloitte & Associés

DocuSigned by:  
  
1BD2485CBEA8402...

Jean-Claude MARTY

**COMPTES ANNUELS**

**2023**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

## **Croix Rouge Insertion**

98 rue Didot  
75014 Paris

NAF : 9499Z

SIRET : 751703430 00015

## Sommaire

Sommaire	1
(NP 2300) - Compte rendu de travaux	2
ETATS FINANCIERS	
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	6
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables	7
Etat des immobilisations	11
Etat des amortissements	12
Tableau des subventions d'investissement	13
Etat des provisions et dépréciations	14
Etat des créances et dettes	15
Charges à payer et produits à recevoir	16
Produits et charges constatés d'avance	17
Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice	18
Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation	19
Variation des fonds dédiés - Contributions financières	20
Variation des fonds propres art.431-5	21
Effectif moyen	22
Filiales et participations	23

## COMPTE RENDU

### Mission de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 07/11/2023, nous avons effectué une mission de présentation des comptes de l'association **Croix Rouge Insertion** relatifs à la période du **01/01/2023** au **31/12/2023**, qui se caractérisent par les données suivantes :

- . Total du bilan : 15 214 486 €
- . Total des produits d'exploitation : 22 260 800 €
- . Résultat net comptable : -203 247 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Paris

Le 24/04/2024

Thibault DAVID

Expert-comptable Associé

DAVID  
Thibault

Signé numériquement par DAVID  
Thibault  
DN : cn=DAVID Thibault, c=FR,  
o=JEGARD-CREATIS,  
email=t.david@jegardcreatis.com  
Raison : J'approuve ce document  
Date : 2024.04.29 17:30:59 +02'00'

# COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ETATS FINANCIERS

## Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	79 331	44 865	34 466	45 614
Autres immobilisations incorporelles	12 092	12 091	1	1
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	133 113	61 423	71 690	45 847
Constructions	554 102	212 684	341 418	132 496
Installations techniques, matériel et outillages industriels	931 243	662 475	268 769	264 361
Autres immobilisations corporelles	2 412 639	1 163 992	1 248 647	890 198
Immobilisations corporelles en cours	45 012		45 012	57 214
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	3 133		3 133	90 122
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	683 495	682 400	1 095	1 080
Autres titres immobilisés	16 546		16 546	16 516
Prêts				
Autres immobilisations financières	205 361		205 361	192 720
<b>TOTAL I</b>	<b>5 076 066</b>	<b>2 839 929</b>	<b>2 236 137</b>	<b>1 736 167</b>
Comptes de liaison	II			
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et encours	280 044		280 044	179 424
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 138 117	239 649	1 898 468	1 941 315
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	6 799 425	172 896	6 626 529	3 951 025
Valeurs mobilières de placement				
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	4 121 233		4 121 233	3 215 817
Charges constatées d'avance	52 076		52 076	31 442
<b>TOTAL III</b>	<b>13 390 894</b>	<b>412 545</b>	<b>12 978 349</b>	<b>9 319 023</b>
Frais d'émission des emprunts	IV			
Primes de remboursement des obligations	V			
Écarts de conversion actif	VI			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>18 466 960</b>	<b>3 252 474</b>	<b>15 214 486</b>	<b>11 055 190</b>

## Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires	128 749	128 749
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	2 000 000	2 000 000
Écarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	1 290 949	1 290 949
Autres réserves		
Report à nouveau	-525 595	-222 994
Excédent ou déficit de l'exercice	-203 247	-302 602
<b>Situation nette</b>	<b>2 690 856</b>	<b>2 894 103</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 447 024	1 699 737
Provisions règlementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>4 137 880</b>	<b>4 593 839</b>
Comptes de liaison	II	
<b>Fonds reportés et dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	291 979	25 640
<b>TOTAL III</b>	<b>291 979</b>	<b>25 640</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques	41 150	40 941
Provisions pour charges	119 241	84 912
<b>TOTAL IV</b>	<b>160 391</b>	<b>125 853</b>
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	728	1 610
Emprunts et dettes financières diverses	2 041 892	2 092 320
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 337 707	1 120 279
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 580 356	1 399 977
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 316	95 192
Autres dettes	165 896	75 251
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	5 485 341	1 525 229
<b>TOTAL V</b>	<b>10 624 236</b>	<b>6 309 858</b>
Écarts de conversion passif	VI	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>15 214 486</b>	<b>11 055 190</b>

## Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	1 460	2 138
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	2 727 361	3 017 666
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	4 506 555	3 414 570
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	13 077 413	12 181 570
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 503	
Mécénats	12 760	18 750
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	628 379	177 207
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 114 253	723 901
Utilisations des fonds dédiés	25 640	139 549
Autres produits	165 476	122 748
<b>TOTAL I</b>	<b>22 260 800</b>	<b>19 798 099</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	921 015	780 403
Variation de stocks	-103 016	2 918
Autres achats et charges externes	4 798 490	3 630 683
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	671 069	626 718
Salaires et traitements	12 700 792	11 686 957
Charges sociales	2 059 058	1 879 609
Dotations aux amortissements et dépréciations	555 864	575 280
Dotations aux provisions	138 875	40 718
Reports en fonds dédiés	291 979	25 640
Autres charges	17 406	19 335
<b>TOTAL II</b>	<b>22 051 531</b>	<b>19 268 261</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>209 269</b>	<b>529 838</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participation		12
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 475	1 126
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>2 475</b>	<b>1 138</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		632 400
Intérêts et charges assimilées	86 007	17 559
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>	<b>86 007</b>	<b>649 959</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-83 532</b>	<b>-648 822</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>125 737</b>	<b>-118 984</b>

## Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	60 417	298 944
Sur opérations en capital	29 429	20 886
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	437 716	601 793
<b>TOTAL V</b>	<b>527 561</b>	<b>921 622</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	170 435	330 939
Sur opérations en capital	681 602	452 305
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		299 791
<b>TOTAL VI</b>	<b>852 037</b>	<b>1 083 034</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-324 476</b>	<b>-161 412</b>
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
	4 508	22 206
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>22 790 836</b>	<b>20 720 859</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>22 994 083</b>	<b>21 023 461</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-203 247</b>	<b>-302 602</b>

<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>		
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

# COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE

## Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 15 214 486 Euros et au compte de résultat de l'exercice, dégageant un résultat de -203 247 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général (règlement ANC 2014-03 et ses additifs) et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018, modifié par le règlement ANC n°2020-08, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Une dérogation aux règles et méthodes comptables exposée dans ces 2 règlements est pratiquée depuis l'exercice 2022, s'agissant de l'enregistrement des quotes-part de subvention d'investissement virées au compte de résultat en exploitation. Cette dérogation est exposée dans le paragraphe subventions d'investissement.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Présentation de l'association

L'association Croix-Rouge insertion a pour objet social de gérer, de promouvoir et de soutenir les activités d'insertion sociale et professionnelle. Elle s'appuie pour cela sur deux dispositifs d'insertion par l'activité économique que sont :

- Les chantiers d'insertion
- Les entreprises d'insertion

Ces dispositifs sont gérés au sein de 13 établissements, répartis sur 12 départements métropolitains. Les structures développent pour cela des activités de production de biens et de services, servant de support à l'insertion professionnelle des salariés en parcours que l'association emploie pour une durée allant de 4 à 24 mois. Les activités économiques sont variées mais structurées au sein de trois grandes filières : les services aux collectivités et aux entreprises, le transport et la logistique, les boutiques/recycleries.

Les chantiers d'insertion ont un modèle économique reposant principalement sur la subvention (70% de subvention pour 30% de chiffres d'affaires). La subvention principale est l'aide au poste que l'État (en co-financement avec les départements) verse aux structures pour financer les salariés en insertion. L'origine des autres subventions est diverse : collectivités, département, Région, État, Europe mais aussi entreprises ou fondations privées.

Les entreprises d'insertion ont un modèle économique reposant principalement sur le chiffre d'affaires (30% de subvention pour 70% de chiffres d'affaires). La subvention principale est l'aide au poste que l'État (en co-financement avec les départements) verse aux structures.

Pour l'accomplissement de ses missions, l'association dispose d'une centaine de permanents et d'un Siègè qui pilote et appuie les différents établissements.

## Périmètre de l'agrégation des comptes

L'association CROIX ROUGE INSERTION (CRI) a été créée le 19/10/2011 par la Croix-Rouge Française et le fonds de dotation de la Croix-Rouge Française.

A la date du 31/12/2023, l'association CRI se compose de 14 établissements (1 siège et 13 établissements actifs) :

- Le siège situé au 21 rue de la Vanne, 92120 MONTRouGE
- L'établissement MAÏA & CHARENTE sis à LA COURONNE (16)
- L'établissement BEARN SOLIDARITE sis à PAU (64)
- L'établissement VALORIS TEXTILE sis à BUXEROLLES (86)
- L'établissement CAPDIFE sis à CLERMONT L'HERAULT (34)
- L'établissement IMPULSE TOIT sis à MARSEILLE (13)
- L'établissement IMPULSE TOIT PRECARITE ENERGETIQUE sis à MARSEILLE (13)
- L'établissement ADLIS sis à LUNEVILLE (54)
- L'établissement MAILLON NORMAND sis à PAVILLY (76)
- L'établissement PRE VERT sis à QUETIGNY (21)
- L'établissement LOGISCITE sis à BAGNOLET (93)
- L'établissement APPRO 77 sis à SAVIGNY LE TEMPLE (77)
- L'établissement LA FRINGUE HALLE sis à LE NEUBOURG (27)
- L'établissement VOCATION.S à SARTROUVILLE (78)

Des comptes annuels ont été établis par établissement et une agrégation des comptes a été réalisée au 31/12/2023. Chaque établissement fait appel à ses propres financeurs locaux, comme avant leur intégration dans l'association CRI.

## Faits marquants de l'exercice

La situation financière de la filiale VIF Transport & Logistique a amené le Conseil d'Administration de Croix Rouge Insertion à consentir un abandon de créance d'un montant de 599 K€ sur 2023 (dont 465 K€ concerne l'établissement VIF Pantin). Une partie de l'abandon de créances est fait avec clause de retour à meilleure fortune (134 K€)

Croix Rouge Insertion a ouvert un nouvel établissement sur 2023 : Impulse Toit Précarité Energétique

## Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Création de deux nouveaux établissements en 2024 : une agence locale d'insertion (ALI) et un nouvel établissement en Normandie (Côte d'Albatre).

Les opérations de liquidation judiciaire de la filiale Brise de Terre, détenue à 50% par Croix-Rouge Insertion, sont désormais terminées. Une requête aux fins de clôture pour insuffisance d'actifs a été déposée au Tribunal en date du 10 janvier 2024. Les titres de cette filiale figurant à l'actif de Cri font l'objet d'une dépréciation à 100 % depuis 2021.

Par ailleurs, Croix Rouge insertion n'a pas été en mesure d'obtenir d'informations chiffrées, ni du liquidateur, ni de la filiale Brise de Terre, ni de son co-actionnaire et n'est donc pas en mesure d'estimer un risque complémentaire au-delà des apports initiaux

## Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et incorporelles. Ils sont comptabilisés en charges.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire. La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine

- Logiciels 1 an,
- Aménagements 3 à 10 ans,
- Agencements des constructions 5 à 20 ans,
- Installation technique 5 à 10 ans,
- Matériel et outillage industriel 1 à 10 ans,
- Matériel de transport 3 à 5 ans,
- Matériel de bureau 3 à 10 ans,
- Matériel informatique 3 à 10 ans,
- Mobilier 3 à 10 ans.

## Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Une dépréciation des stocks est, le cas échéant, pratiquée lors la valeur de réalisation à la date d'arrêt des comptes est inférieur à la valeur d'entrée ou de production du stock

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les soldes au 31 décembre 2023 des comptes bancaires ouverts au Crédit Coopératif par chaque établissement ont fait l'objet d'une compensation (soldes débiteurs/soldes créditeurs) conformément à la convention de fusion.

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les provisions pour dépréciations sont appréciées au cas par cas compte tenu du risque de non-recouvrement évalué à l'arrêt des comptes.

## Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés. Par dérogation au règlement ANC 2014-03, la quote-part des subventions d'investissement viré au compte de résultat est enregistré en produit d'exploitation (compte 7577) en lieu et place des produits exceptionnels (compte 777).

Ce traitement a pour but de donner une image plus fidèle des comptes annuels.

## Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 64 ans en tenant compte des éléments suivants :

- Les indemnités sont calculées en fonction de la convention collective SYNESI (convention en vigueur chez Croix Rouge Insertion)
- Seuls les salariés permanents et présents au 31 décembre 2023 sont retenus,
- Les salaires de références sont ceux perçus sur la période du 01/1/2023 au 30/12/2023,
- L'augmentation annuelle des salaires est de 2,5% (catégorie cadre et non cadre)
- Le taux de rotation retenu est faible (catégorie cadre et non cadre)
- Le taux de charges sociales patronales est de 46 %
- La table de mortalité est la table réglementaire TV 88/9
- La méthode de calcul est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (P.B.O)
- Le taux d'actualisation retenu est de 3,17 %

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 119 241 euros.

## Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

## Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature ne sont pas valorisées et comptabilisées car leur nature et leur importance ne constituent pas des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'entité.

## Informations sur les ressources liées à la générosité du public et les contributions financières

L'association ne fait pas appel public à la générosité tel que défini par les articles 3 et 4 de la loi N° 91-772 du 7/08/1991.

À ce titre elle n'est pas soumise à l'obligation de produire dans l'annexe de ses comptes annuels un Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) ainsi qu'un compte d'emploi des ressources (CER).

Elle peut conclure des conventions de mécénat dont les montants figurent dans le compte dédié du compte de résultat. Elle bénéficie par ailleurs d'une aide financière en provenance de la Croix Rouge Française comptabilisés en contribution financière.

Ne dépassant pas 153 K€ de dons collectées en 2023, elle n'est pas soumise à l'établissement d'un état des avantages et ressources en provenance de l'étranger

## Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires au titre de la mission légale de commissaire aux comptes se sont élevés à 20 000 € HT au titre de l'exercice 2023. (Pas d'honoraire en 2023 au titre de services autres que la certification des comptes)

## Engagements hors bilan

Engagement reçu sur l'établissement MAIA au titre d'une subvention 2024-2025 pour un montant annuel prévisionnel de 50 000 € par an (sous réserves de l'inscription des crédits en loi de finance).

## Rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants et bénévoles salariés

En application de l'article article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31/12/2023 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association, s'élève à 0 euros.

## Régime fiscal

L'association n'est pas fiscalisée à l'exception de deux établissements (Logiscité et Valoris) qui relèvent des impôts commerciaux (IS et TVA).

## Autres informations

Croix Rouge Insertion fait partie du périmètre de combinaison de la Croix Rouge Française.

## Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	90 582		840
<b>TOTAL</b>	<b>90 582</b>		<b>840</b>
Terrains	94 018		39 095
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions	43 763 270 512		245 481
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers	872 561 705 943		98 371 543 999
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier	791 164 310 189		63 229 50 773
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	57 214		530 042
Avances et acomptes	90 122		78 977
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
<b>TOTAL</b>	<b>3 235 485</b>		<b>1 649 967</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres : - Participations - Titres immobilisés	683 480 16 516		15 31
Prêts et autres immobilisations financières	192 720		21 841
<b>TOTAL</b>	<b>892 715</b>		<b>21 887</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 218 783</b>		<b>1 672 694</b>

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles			91 422	
<b>TOTAL</b>			<b>91 422</b>	
Terrains			133 113	
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gales, agencements et aménagements const.		5 654	43 763 510 339	
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agencements et aménagements divers		39 689 630	931 243 1 249 312	
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier		50 988 1 040	803 404 359 922	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	539 585	2 659	45 012	
Avances et acomptes	158 727	7 238	3 133	
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
<b>TOTAL</b>	<b>698 312</b>	<b>107 899</b>	<b>4 079 242</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres : - Participations - Titres immobilisés			683 495 16 546	
Prêts et autres immobilisations financières		9 200	205 361	
<b>TOTAL</b>		<b>9 200</b>	<b>905 402</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>698 312</b>	<b>117 099</b>	<b>5 076 066</b>	

## Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	44 967	11 988		56 955
<b>TOTAL</b>	<b>44 967</b>	<b>11 988</b>		<b>56 955</b>
Terrains	48 171	13 251		61 423
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui	25 935	4 318		30 254
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	155 844	30 186	3 599	182 431
Installations techniques, matériel et outillage industriel	608 201	75 343	21 069	662 475
Installations générales, agencements et aménagements divers	190 327	124 253	617	313 963
Matériel de transport	524 429	73 659	10 626	587 462
Matériel de bureau et informatique, mobilier	202 341	60 226		262 567
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>1 755 249</b>	<b>381 236</b>	<b>35 911</b>	<b>2 100 574</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 800 216</b>	<b>393 224</b>	<b>35 911</b>	<b>2 157 529</b>

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp. Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immo. incorp.							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acq. de titres de particip.							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>DOTATIONS NON VENTILÉES</b>			<b>REPRISES NON VENTILÉES</b>			<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ</b>	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

## Tableau des subventions d'investissement

Subventions d'investissement	Montant à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
		Augmentations	Diminutions	
Montant nominal	1 955 236	171 542	262 908	1 863 871
Quotes-parts virées au résultat	-255 500		161 347	-416 846

Commentaires : néant

## Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Réglées</b>				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL I</b>				
<b>Risques et charges</b>				
- Litiges	40 941	41 150	40 941	41 150
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations	84 912	119 241	84 912	119 241
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL II</b>	<b>125 853</b>	<b>160 391</b>	<b>125 853</b>	<b>160 391</b>

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Dépréciations</b>				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence	682 400			682 400
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	450 343	85 419	296 113	239 649
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation	347 199	77 221	251 524	172 896
<b>TOTAL III</b>	<b>1 479 941</b>	<b>162 640</b>	<b>547 637</b>	<b>1 094 945</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>1 605 794</b>	<b>323 031</b>	<b>673 490</b>	<b>1 255 336</b>
- D'exploitation		301 515	200 969	
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles			437 716	

## Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	205 361		205 361
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients et usagers douteux ou litigieux	254 112	254 112	
Clients, usagers et comptes rattachés	1 884 005	1 884 005	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	23 051	23 051	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	519	519	
Impôts sur les bénéfiques	1 043	1 043	
Taxe sur la valeur ajoutée	35 039	35 039	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	268	268	
Divers	2 213 185	2 213 185	
Confédération, fédération, union, associations affiliées	16 902	16 902	
Débiteurs divers	4 509 418	4 509 418	
Charges constatées d'avance	52 076	52 076	
<b>TOTAL</b>	<b>9 194 979</b>	<b>8 989 618</b>	<b>205 361</b>

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine		728		
- A plus d'1 an à l'origine	728			
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 337 707	1 337 707		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	605 796	605 796		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	679 049	679 049		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée	74 555	74 555		
Autres impôts, taxes et assimilés	220 956	220 956		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 316	12 316		
Confédération, fédération, union, associations affiliées	2 041 892	2 041 892		
Autres dettes	165 896	165 896		
Produits constatés d'avance	5 485 341	5 485 341		
<b>TOTAL</b>	<b>10 624 236</b>	<b>10 624 236</b>		

## Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	489 939	392 610
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	806 065	706 894
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	154 796	63 997
<b>TOTAL</b>	<b>1 450 801</b>	<b>1 163 501</b>

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	209 540	341 512
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	4 490 490	262 647
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	28	
<b>TOTAL</b>	<b>4 700 058</b>	<b>604 159</b>

## Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels	5 485 341	1 525 229
<b>TOTAL</b>	<b>5 485 341</b>	<b>1 525 229</b>

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	52 076	31 442
<b>TOTAL</b>	<b>52 076</b>	<b>31 442</b>

## Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics						
Subventions d'exploitation	800 668	10 394 968	1 597 848		283 930	13 077 414
Subventions d'investissement						
<b>TOTAL</b>	<b>800 668</b>	<b>10 394 968</b>	<b>1 597 848</b>		<b>283 930</b>	<b>13 077 414</b>

Commentaires : néant

## Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Conseil Départemental 93 (Logic MAIA CHARENTE - Panier Repas Dispositif ALI - siège		37 610 92 711 140 007				37 610 92 711 140 007	
<b>TOTAL</b>		<b>270 328</b>				<b>270 328</b>	
(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif (2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts							

## Variation des fonds dédiés - Contributions financières

Contributions financières d'autres organismes	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Adlis		8 826				8 826	
Maia Charente Panier Repas		12 826				12 826	
Conseil Départemental 93 (Logis	25 640		25 640				
<b>TOTAL</b>	<b>25 640</b>	<b>21 652</b>	<b>25 640</b>			<b>21 652</b>	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

## Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	128 749				128 749
Fonds propres avec droit de reprise	2 000 000				2 000 000
Écarts de réévaluation					
Réserves	1 290 949				1 290 949
- dont réserves des activités sociales et médico sociales					
Report à nouveau	-222 994	-302 602			-525 595
- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales					
Excédent ou déficit de l'exercice	-302 602	302 602		-203 247	-203 247
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales					
<b>Situation nette</b>	<b>2 894 103</b>			<b>-203 247</b>	<b>2 690 856</b>
Dotations consommables					
Subventions d'investissement	1 699 737		171 542	424 255	1 447 024
Provisions règlementées					
<b>TOTAL</b>	<b>4 593 839</b>		<b>171 542</b>	<b>221 008</b>	<b>4 137 880</b>

Commentaires : néant

## Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	36	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	519	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
<b>TOTAL</b>	<b>555</b>	

Commentaires : néant

## Filiales et participations

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
<b>Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus</b>										
Filiale (+ de 50 % du capital détenu par la société)										
SASU VALORIS INTERIM	25 000	-25 262	100.00	25 000	0				-716	
VIF TRANSPORT	632 400	-959 146	100.00	632 400	0		2 377 942		-255 012	
Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
SAS BRISE DE TERRE	50 000		50.00	25 000	0					
<b>Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.</b>										
1. Filiales non reprises au § A										
a. Françaises										
b. Étrangères										
2. Participations non reprises au § A										
a. Françaises										
b. Étrangères										

Commentaires : néant